

Note d'information

Le 06 août 2007

L'artérite virale équine



les Haras
nationaux

Le comité de suivi de l'artérite virale équine, élargi aux acteurs de la filière cheval en Normandie, a tenu sa cinquième réunion hebdomadaire le lundi 6 août 2007. Les représentants des unités de diagnostics ainsi que le correspondant du RESPE ont livré les informations qui permettent de faire le point sur l'actualité. La situation épidémiologique semble se stabiliser. Les recommandations qui ont été élaborées précédemment sont maintenues dans l'immédiat car il serait prématuré d'atténuer l'attitude de vigilance.

L'actualité de la veille sanitaire

Les informations recueillies par les unités de diagnostics (Laboratoire départemental Frank Duncombe, Laboratoire de l'AFSSA à Dozulé, Laboratoire de virologie équine Pasteur Cerba) et par les épidémiologistes du RESPE (Réseau d'épidémiologie surveillance en pathologie équine) ont été examinées et commentées par les membres du comité de suivi. La cartographie des lieux de la présence du virus de l'artérite virale équine n'a pas sensiblement varié depuis le point effectué la semaine dernière : 23 foyers (au lieu de 22) en Normandie : 5 dans l'Orne (un de plus, lié au foyer primaire), et pas de nouveaux cas dans l'Eure, le Calvados, la Manche et en Seine Maritime.

Dans le Tarn et Garonne, la jument qui avait été détectée séropositive affiche un taux stable qui peut faire penser à une séropositivité ancienne. Dans le département du Morbihan, pour les pur-sang d'un site qui avaient révélé des sérologies positives élevées dans le cadre d'un contrôle de fin de monte, il n'a été constaté ni signes cliniques assimilables à l'AVE, ni baisses de fertilité. Dans l'immédiat l'importante montée d'anticorps n'est pas expliquée.

Sur plus de 600 prélèvements traités dernièrement par le laboratoire Frank Duncombe (semence et sérum), la plupart se sont révélés négatifs. Les résultats positifs en séroneutralisation ne doivent ou ne peuvent pas être systématiquement imputés à une contamination récente car les statuts sérologiques antérieurs de ces chevaux sont globalement très mal connus (autre race que pur-sang). En l'absence de commémoratifs il est donc souvent difficile d'interpréter la situation.

Chez les chevaux de trait, la circulation concomitante de deux souches est confirmée

Deux souches différentes semblent avoir circulé en fonction des sites géographiques. Les souches d'Eure et de l'Orne sont les mêmes. La souche mise en évidence dans la Manche présente quelques différences.

Les différentes observations révèlent une situation qui semble stabilisée

Le comité de suivi estime toutefois qu'il serait prématuré de modifier les mesures de précautions qui ont été établies et qui sont rappelées plus loin. Cette position sera re-examinée lors de la prochaine réunion qui se tiendra Lundi 13 août.

Le comité de suivi se fixe deux nouveaux objectifs

Créé pour assurer la meilleure coordination de l'information et se prononcer sur les mesures à prendre pour lutter contre la propagation du virus mis en évidence le 25 Juin, le comité estime qu'il doit participer maintenant à l'établissement des propositions sur les mesures de protection à adopter avant la monte 2008 et à les livrer aux commissions des stud-book afin que celles-ci puissent les intégrer à leurs règlements si elles le souhaitent. Le comité envisage également de proposer les moyens d'améliorer la coordination entre les différents organismes concernés lorsque ceux-ci doivent faire face à une situation préoccupante.

Rappel des mesures sanitaires recommandées pour les concours

- Pour participer aux concours équestres et aux concours de jeunes chevaux, en régions Haute et Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Ile de France, Picardie et Centre, les chevaux et poneys devront être munis d'un certificat vétérinaire de bonne santé* établi moins d'une semaine avant le premier jour de la compétition. Cette mesure sera appliquée sur les concours organisés dans ces régions à partir du 6 août et jusqu'au 16 septembre inclus (**la durée de cette période sera réexaminée et réduite si la situation le permet**). Les modalités de mise en œuvre de cette mesure sont communiquées par la SHF et la FFE sur les sites Internet www.ffe.compet.com et www.shf.eu

La finale jeunes poneys qui devait avoir lieu du 16 au 19 août à Lamotte Beuvron est reportée à une date ultérieure.

- Les concours d'élevage en Normandie (modèle et allures des poulinières, foals, 2 ans, 3 ans et mâles) sont suspendus jusqu'au 31 août. Une ligne de conduite relative au report de l'organisation de ces concours d'élevage de modèle et allures sera précisée fin août aux éleveurs concernés. Dans les régions Bretagne, Pays de la Loire, Ile de France, Picardie et Centre, les organisateurs peuvent maintenir leurs manifestations à condition qu'ils exigent la fourniture d'un certificat vétérinaire de bonne santé* pour tous les participants.

En réponse à une question posée par la Société Hippique Percheronne, le comité a validé le fait que des concours d'élevage en Normandie puissent avoir lieu en demandant la présentation de deux sérologies négatives ou positives mais stables et un certificat vétérinaire de bonne santé*.

- Pour participer aux concours d'utilisation de chevaux de 2 et 3 ans, organisés par les associations de race, les chevaux de trait devront également être munis d'un certificat vétérinaire de bonne santé* en régions Haute et Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Ile de France, Picardie et Centre, au moins jusqu'au 16 septembre inclus.

* *Rappel : Le certificat vétérinaire atteste de la bonne santé du sujet, de l'absence de symptômes d'artérite virale depuis 4 semaines et du fait qu'il ne provient pas d'un établissement ayant eu un cas d'artérite dans les 30 derniers jours. Un communiqué FFE/SHF publié sur les sites de la FFE, de la SHF et au Bulletin Officiel des compétitions équestres et des épreuves d'élevage précise les modalités de ces certificats.* www.ffe.compet.com et www.shf.eu.

Maintien des tournées d'identification

L'identification à domicile se poursuit avec les mesures sanitaires relevant des bonnes pratiques professionnelles.

Le comité de suivi

Reconnu comme une source d'information utile, ce comité de suivi se réunit toutes les semaines. Sont membres de ce comité de suivi : France Galop, Le Cheval français, La Fédération nationale des courses françaises, la Fédération française d'équitation, la Société hippique française, l'Association nationale du selle français, la Fédération nationale du cheval, la Fédération française des poneys et petits chevaux, France-Trait, l'Association vétérinaire équine française, le laboratoire Frank Duncombe, le laboratoire de l'AFSSA, le Réseau d'épidémiologie-surveillance en pathologie équine (RESPE), le laboratoire de virologie équine Pasteur Cerba et les Haras nationaux.

**Numéro d'accueil
téléphonique sur l'AVE**

**02 33 12 16 15
06 07 71 96 94**